

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 1er juillet 2011 – PROCES VERBAL

La réunion débute à 20h00 Membres totaux présents : 24 Représentés : 18 Pouvoirs en blanc : 49 Pouvoirs nuls : 4	<u>Membres du Conseil d'Administration :</u> Nadia Randon-Kalaydjian, Présidente, présente Chantal Dubouloz, Trésorière, présente Marinella Emery, Secrétaire, présente Marcelle Bernot, membre, présente Jean-Luc Robier, membre, présent Corinne Schorro, membre, présente
--	--

RAPPORT MORAL

Après les remerciements d'usage, la Présidente, Nadia Randon-Kalaydjian, se présente et donne lecture de son rapport moral.

Les événements majeurs qui ont marqué l'année 2010 et début 2011 sont les suivants :

1. Nombre surprenant d'abandons et non réclamation de chiens de fourrière, essentiellement durant l'été mais aussi à l'approche des fêtes au point que nous avons été dans l'obligation de mettre plusieurs chiens dans un même box.
2. Visite surprise de Monsieur Jean-Michel Pinel, technicien de la Protection des Populations, section Protection des animaux concernant les locaux destinés à la fourrière.
3. Vol et vandalisme du refuge dans la nuit du 2 au 3 décembre 2010.

Le 18 décembre 2010, les responsables des méfaits survenus dans la nuit du 2 au 3 décembre ont été pris en flagrant délit ; ils ont été convoqués au tribunal correctionnel de Thonon le 26 mai 2011 et chaque protagoniste a eu entre 6 et 7 mois de prison avec sursis ; environ 3500 € de dommages et intérêts devraient être versés à la SPA du Chablais, mais lorsque l'on sait qu'une seule personne avait un emploi stable, il reste peu d'espoir de voir cette somme versée sur le compte de la SPA du Chablais . Le 1er juillet 2011 à 9h l'audience au tribunal pour enfants de la mineure ayant participé au vol susmentionné a eu lieu.

4. Fourrière pour les communes qui se sont ni affiliées au Serte ni à Animaux-Secours à Arthaz.
 - a. Toujours le même problème, c'est-à-dire peu d'entre elles payent les factures fourrière qui leur sont adressées bien que bénéficiant des services de la SPA du Chablais
 - b. Même situation pour les communes affiliées à Arthaz, mais dont les habitants ne veulent ou ne peuvent se déplacer jusqu'à Animaux- Secours évoquant l'éloignement de l'endroit et le fait qu'il leur ait répondu bien souvent, soit que l'animal n'est pas le bienvenu ou qu'il sera euthanasié peu de temps après son arrivée.
 - c. Durant cette année, nous avons établi de bons contacts de collaboration avec Monsieur Besançon, le nouveau directeur du refuge Animaux-Secours d'Arthaz.
 - d. Récemment Madame Emery et moi-même avons participé dans les locaux de la Protection des Populations à Seynod, à une réunion où étaient présents, outre les responsables de la section Protection des Animaux, les représentants des différents refuges de Haute Savoie; durant cette réunion, nous avons pu parler et confronter les différents problèmes auxquels les refuges font face au quotidien.
5. Quant au Serte, nous regrettons le manque de contact avec les représentants du Serte malgré nos demandes de rendez-vous et sommes toujours dans l'attente d'une nouvelle convention, l'ancienne datant des années 80 (soit du temps de Monsieur Pianta) et avons encore nombre de points en suspens tels que les panneaux signalant l'emplacement de la SPA du Chablais. Nous

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

sommes toujours dans l'attente du branchement électrique définitif et nous ne désespérons pas de voir ce chapitre clos avant l'automne prochain, le Président du Serte ayant accepté le devis de mise aux normes de l'installation électrique du refuge.

6. Chats errants sur Thonon : comme vous le savez grâce à l'aide de bénévoles nombre d'entre eux ont été trappés, stérilisés ou castrés et remis pour la plupart sur leur site de vie, entre autres à la gare de Thonon, les frais ayant été pris en charge pour la presque totalité par la SPA.
7. Amélioration et entretien du site : grâce à la générosité de nos bienfaiteurs, de nombreuses améliorations ont été réalisées grâce à Monsieur Jean François Randon mais aussi et surtout à grâce à l'aide de Monsieur Michel Médau qui fidèlement chaque jour de la semaine non seulement sort certains chiens, mais exécute le travail d'entretien du site.

Bien que nous ayons obtenu l'aval du Serte pour carreler les box chiens à nos frais, il ne nous a pas été possible durant l'année passée de le faire mais nous avons l'espoir de pouvoir le faire avant l'automne. A ce sujet là, nous remercions d'avance toutes les personnes de bonne volonté susceptibles de nous prêter main forte.

8. Ainsi que nous l'avions mentionné l'année passée, certains de nos protégés arrivent à être adoptés sans que nous puissions avoir la certitude que ceux-ci ne nous reviendront pas dans une semaine, un mois ou plusieurs années sous divers prétextes réels ou prétendus mais rarement vérifiables.

La Présidente revient à nouveau sur un reproche que l'on nous fait parfois concernant la santé des animaux placés ; les personnes qui émettent ce genre de critiques semblent oublier que nous sommes une SPA ; nous recueillons des animaux en détresse ou abandonnés ce qui signifie que la plupart du temps nous ne connaissons ni l'origine ni le passé de l'animal jeté d'une voiture ou simplement attaché à la grille du refuge.

Il nous arrive aussi d'entendre la réflexion suivante : « comment, vous vendez les animaux ?!! » réflexion faite souvent par des personnes prêtes à acheter un chiot en animalerie ou dans différents salons du chiot ; c'est vrai l'adoption d'un animal à la SPA n'est pas gratuite mais le prix demandé pour un animal représente une participation aux frais de tatouage, de stérilisation (obligatoire pour les femelles issues d'une SPA) et le premier vaccin ; il est à rappeler que nous nous engageons à suivre et à payer les soins de certains animaux adoptés âgés ou handicapés ; tel a été le cas dernièrement d'une adorable petite terrier Jack Russel, chiot de quelques mois pour laquelle nous avons payé plus de 350€ d'opération de la hanche sans compter la stérilisation et le vaccin ; il est certain que dans ce cas précis comme dans bien d'autres cas, la SPA ne couvrira aucunement ses frais par le prix demandé à l'adoption de la chienne. Il est à noter que cette année, les prix des actes de vétérinaires ont augmenté, ce qui nous a amené à ajuster les tarifs.

La Présidente termine en remerciant tous ses collègues qui s'investissent au détriment parfois de leur propre vie pour la défense de l'animal maltraité ou abandonné. Un grand merci aux bénévoles qui eux aussi dans la mesure de leur possibilité viennent apporter leur aide régulière à nos protégés.

Il ne faut pas oublier que les animaux du refuge ont besoin de l'aide de tous ; la pérennité de la SPA dépend de la générosité de chacun d'entre nous et de votre soutien de tous les jours car il n'y a ni dimanche ni jours fériés et bien sûr pas de vacances pour l'animal délaissé ; ne jamais oublier que l'animal ne devient que ce que l'homme lui permet de devenir.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

STATISTIQUES (présentées par Marinella Emery, Secrétaire)

En 2010 la SPA a hébergé 357 chiens contre 350 en 2009. Cela comprend les fourrières, les pensions cas social et les abandons. 53 seulement contre 134 en 2009 ont été repris par leur propriétaire, 199 ont été adoptés, 1 mort de maladie (Tara-13 ans 3 mois après son arrivée à la SPA et avait été abandonnée après 6 ans). Nous avons aussi placé environ 25 chiens de particulier à particulier grâce à nos annonces.

586 chats contre 548 en 2009 ont été hébergés.

Pour le premier semestre 2011 nous en sommes déjà (hors animaux fourrière récupérés par leur propriétaires à environ 115 chiens et 220 chats, ce qui est malheureusement dans la moyenne de chaque année.

Pas mal d'adoption se sont concrétisées grâce à notre site internet et surtout grâce aux annonces diffusées gratuitement dans la presse locale, Le Messager et Le Dauphiné que nous remercions vivement.

Ci-dessous les statistiques détaillées :

STATISTIQUES 2010 CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2010	4		
Amenés par la police/pompiers	69		
Trouvés par particuliers	82		
Repris par propriétaire		53	
Rétrocédés SPA		98	
Abandonné SPA pendant délai de fourrière		1	
Transféré au refuge Arthaz		1	
Total	155	153	
Chiens en fourrière au 31.12.2010			2

Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2010	5		
Pensions :cas social	76		
Repris par propriétaire		76	
Abandonnés		2	
Total	81	78	
Chiens en pension au 31.12.2010			3

Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2010	14		
Rétrocédés de la fourrière	98		
Abandonné de fourrière	1		
Abandonnés	105		
Abandonnés de pension	2		
Retirés aux propriétaires	2		
Morts au refuge (euthanasiés malades)		1	
Adoptés		196	
Famille d'accueil		3	
Total	222	200	
Chiens au chenil au 31.12.2010			22

Total chiens hébergés en 2010
Total chiens rentrés au chenil SPA en 2010
Total chiens présents au 31 décembre 2010

357
284
27

STATISTIQUES 2010 CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en fourrière au 01.01.2010	5		
Amenés par la police/pompiers	9		
Trouvés par particuliers - retirés	376		
Repris par propriétaire		5	
Rétrocédés SPA		332	
Morts chez véto /Famille Accueil/Chenil		34	
Volé au chenil lors cambriolage		1	
Relâchés sur site car sauvages		9	
Total	390	381	
Chats en fourrière au 31/12/10			9

Pensions			
	Entrées	Sorties	Solde
Chat en pension au 01.01.2010	1		
Pensions :cas social	14		
Repris par propriétaire		13	
Abandon à la SPA		1	
Adopté (sans nouvelles propriétaire)			
Total	15	14	
Chat en pension au 31/12/2010			1

Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01.01.2010	75		
Rétrocédés de la fourrière	332		
Abandonnés	100		
Retirés après enquête	6		
Repris propriétaire		23	
Morts chez véto/Fam Accueil/Chenil		47	
Adoptés		349	
Famille d'accueil définitive			
Relâchés sur site (sauvages)		4	
Cédés Ecole des Chats ou autre			
Sauvé chenil		1	
Total	513	424	
Chats au chenil au 31.12.2010			89

Total chats hébergés en 2010
Total chats rentrés au chenil en 2010
Total chats présents au 31 décembre 2010

586
505
99

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont présentés par Marinella Emery, Secrétaire. Le bilan peut être consulté au refuge, sur demande.

COMMENTAIRE EXERCICE 2010 (*Rédigé par le comptable*)

Nos recettes de trésorerie pour l'année 2010 se sont élevées à 144 401 € contre 140 698 € en 2009 et 302 480 € pour 2008. Un legs de 7 578 € nous a été transmis en septembre 2010.
Pour mémoire, les recettes 2008 enregistraient un legs important de 167 150 €.

Les entrées peuvent se décomposer en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année 83 821 € soit en valeur relative 58 % contre 75 759 €, pour l'année 2009. L'augmentation de 8 066 € est surtout due aux bons vétérinaires et aux recettes diverses qui se sont accrus de 9 607 €.

Le montant des adoptions est stable (50 379 €)

A noter que les abandons ont diminué de près de moitié, passant de 2 046 € à 1 069 €.

Les dons et subventions représentent 60 580 € et génèrent 42 % de nos entrées de trésorerie. Les dons de 30 millions d'amis sont de l'ordre de 15 000 € comme chaque année.

La subvention financière du SERTE reste au même niveau que les années précédentes. Nous faisons part à nouveau de manière récurrente, de nos difficultés à impliquer financièrement les communes non-adhérentes au SERTE pour le paiement des factures concernant les animaux errants sur leur commune. Ceci est d'autant plus préjudiciable qu'elles ne couvrent toujours pas, loin s'en faut, la charge de travail liée au surcroît d'activité généré par l'accueil de ces animaux errants. Or, cet accueil est nécessaire et obligatoire.

Les charges sont par ailleurs très bien maîtrisées. Les charges d'exploitation totalisent cette année 180 910 € contre 191 742 € en 2009.

Elles sont principalement cantonnées à deux postes : les soins vétérinaires et les salaires et charges sociales.

Les frais vétérinaires, en tenant compte des bons émis en 2010 mais qui seront utilisés en 2011 sont de l'ordre de 65 751 €. Ils sont toujours supérieurs à nos recettes d'adoption (50 379 €) mais en baisse par rapport à l'année dernière (- 4 285 €) alors que le niveau des adoptions est constant.

Quant à nos charges de salaires, elles augmentent de 1 743 € tandis que les aides sur les salaires diminuent de 6 083 €, du fait de la fin de certains contrats aidés.

Ce poste représente 46 364 € en 2010, soit 32 % des recettes, contre 38 541 € en 2009, soit 27%.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels est déficitaire de 32 571 €. Ce constat est malheureusement récurrent.

Notre résultat net global est négatif de 10 737 € cette année.

Ceci démontre par les chiffres que la pérennité de notre association dépend de la générosité et de la solidarité de tous puisque notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs.

Malgré ces chiffres, les résultats des années précédentes et une gestion rigoureuse permettent à notre association d'avoir une trésorerie positive lui conférant une totale autonomie financière consacrée entièrement à la cause animale.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

REELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réélection des membres sortants du Conseil d'Administration :
Mme Nadia Randon-Kalaydjian, réélue à l'unanimité.

ENQUETES MALTRAITANCE ET POST ADOPTION

Jean-Luc Robier, enquêteur, prend la parole pour relater l'histoire de deux chevaux qui ont été laissés pour compte sur la commune de Perrignier. La SPA du Chablais avec l'aide de l'association Animal Cross est intervenue et grâce à Myriam Peillex, une de nos bénévoles, les chevaux ont pu être nourris pendant environ 2 semaines au mois de décembre où le temps n'a pas été très clément (chutes de neige très importantes). Ensuite Animaux-Secours Arthaz a pris le relais et les chevaux sont actuellement chez eux.

(Plus de détails sur les enquêtes sur notre site Web :

http://spaduchablais.pagesperso-orange.fr/index_fichiers/Page1094.htm)

DIVERS

La Présidente reprend la parole pour parler de la nouvelle aire d'accueil pour les gens du voyage, dont les travaux ont commencé et qui se situe en face de la SPA de l'autre côté du contournement. Les sommes engagées sont très importantes, or que la SPA est toujours en attente de constructions en dur depuis plus de 4 ans et que toutes les améliorations faites sur le site de la SPA ont été payées avec les dons de nos adhérents, la subvention du Serte étant restée la même depuis plus de 15 ans (environ 10 000 €). Elle rappelle aussi que les employés de la SPA n'ont toujours pas de vestiaire ni de sanitaire appropriés avec douche.

Mlle Lavrant, représentante du Serte, spécifie que, outre la subvention, le Serte prend en charge le paiement des factures d'eau et d'électricité qui se somment à environ 20 000 €).

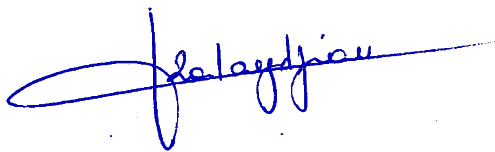
La Secrétaire tient aussi à remercier Myriam Peillex, qui n'a pas pu être présente et qui a organisé une tombola à Noël, au printemps et plusieurs vide grenier, notamment à Chens sur Léman et à Veigy avec l'aide d'autres bénévoles, Brigitte Zisset, Sylvaine Lagneux et Monique Delucinge. Tout cela à rapporté à la SPA environ 5 000 €.

Il est aussi question de faire une demande de subvention à la mairie puisque toutes les associations peuvent en bénéficier.

La réunion se termine à 21h30 autour d'un apéritif.

Le 8 juillet 2011

Nadia Randon-Kalaydjian, Présidente



Marinella Emery, Secrétaire

